

En terminant, nous vous plaçons de nouveau sous les yeux la position que le régime actuel vous impose comme propriétaire.

Évaluation de la propriété entière dans la ville par les cotiseurs, \$122 millions; propriétés exemptes de taxes, valeur nominale, \$19 millions (la valeur réelle serait probablement de \$50 millions). Revenu de la ville provenant de sources ordinaires, \$2,440,000; taxes sur la propriété et taxe scolaire, \$1,210,000, c'est-à-dire la moitié du revenu entier. A part cela, le propriétaire, comme les autres citoyens, paie la contribution de l'eau et les taxes d'affaires. On n'est pas loin de la vérité en affirmant qu'il contribue pour les trois quarts de tout le revenu ordinaire. Il supporte encore le fardeau de toutes les taxes spéciales et celui d'une dette municipale qui s'élève aujourd'hui à \$19,038,000, dont il solde seul les intérêts. Et on hésite à lui concéder une représentation spéciale à l'hôtel-de-ville pour sauvegarder ses intérêts! Un premier succès nous engage à vous prier de redoubler d'efforts pour grossir les rangs de notre association; la reconnaissance complète de la légitimité de nos demandes n'est qu'une question de temps, d'opportunité et de persévérance.

Le Bureau de Direction de l'Association Immobilière, Montréal, le 7 juillet, 1892.

L'Association des Epiciers

Le pique-nique annuel de l'Association des Epiciers de Montréal aura lieu, comme nous l'avons annoncé, mercredi le 27 Juillet courant. Le site choisi est Hudson, charmante localité sur les bords du lac des Deux-Montagnes, vis-à-vis Oka.

Un programme d'amusements attrayants sera mis à exécution et l'Association compte avoir le plaisir de faire passer une agréable journée à une foule immense de ses amis.

L'Association recevra avec reconnaissance, comme les années précédentes, les souscriptions, en argent ou en prix, que Messieurs les marchands de gros voudront bien adresser au trésorier, M. John Scanlan, No 239 rue Bleury (coin Ontario).

L'année dernière, l'Association avait reçu de la St Lawrence Refinery, une souscription de \$200, tandis que la raffinerie du Canada n'avait pas jugé à propos de rien donner. Aussi les épiciers ont su se montrer reconnaissants en encourageant la St-Lawrence. Les cartes de convocation des assemblées portent toutes en tête l'avis "Achetez le sucre granulé de la Raffinerie du St-Laurent." Et cet avis a été suivi fidèlement par une grande partie de ses membres.

Nous faisons donc appel à la générosité qui ne sera pas sans récompense—du commerce de gros, et à la loyauté des membres pour faire du pique-nique de cette année l'événement le plus remarquable de la carrière de l'Association.

Des affiches et circulaires feront connaître l'heure des départs et les détails de la fête, et un programme sera distribué en route ainsi que sur le terrain.

La Loterie de la Province de Québec

Le gros lot des billets de 25 cts, \$3,750.00, gagné au tirage d'hier par M. Joseph Duclos, employé chez Thomas Mussen, marchand de nouveauté, de cette ville, a été payé ce matin à ce Monsieur, ainsi qu'en témoigne le certificat ci-dessous.

M. Duclos ne possédait que trois billets de 25 cts. Depuis un certain temps il tentait ainsi la fortune, sans s'implanter de ne rien gagner, ne dépensant guère plus d'une piastre à chaque tirage, il s'estime heureux en ce moment de sa persévérance.

CERTIFICAT

Montréal, 6 juillet 1892.

Billet de 25 cts—No. 81988.

Prix capital—\$3,750.00.

Tirage du 6 juillet 1892.

Je, soussigné, certifie que sur présentation de mon billet No. 81988 qui a gagné le gros lot de \$3,750.00 des billets de 25 cts. au tirage du 6 juillet de la loterie de la Province de Québec, j'ai été payé aussitôt.

(Signé) Joseph Duclos,
Employé chez Thos. Mussen.

Témoins :

ALP. PELADEAU,

Laitier, 24 rue Albert,

DR. J. E. MAUFETTE,

Dentiste, 2025 rue Notre-Dame,
Carré Chaboillez.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société "Perrault et Saumur," Montréal, a été dissoute le 1er février 1892.

La société "Perrault et Cie," entrepreneur, Montréal, composée de Clovis Perrault, Zotique Perrault et Napoléon Perrault, a été dissoute le 1er octobre 1890.

La société "Payette et frère," hôteliers, Montréal, composée de Louis Payette et de John Dolan, a été dissoute le 12 juin 1892.

La société "Couture et Lafontaine," composée de Léandre Couture et de Napoléon Lafontaine, Montréal, a été dissoute le 28 juin 1892.

La société "Ouimet, Labelle et Cie," entrepreneurs maçons, Montréal, composée de Louis Ouimet, Félix Labelle et Alf. Labelle a été dissoute le 27 juin 1892.

La société "Colin McArthur Co," fabrique de papier de tentures, Montréal, composée de Colin McArthur et de James Williamson, a été dissoute le 30 avril 1892.

La société "Huberdeau et Brunelle," hôteliers, Montréal, composée de Léon Huberdeau et de Charles Brunelle, a été dissoute le 14 juin 1892.

La société "Moore & Co," propriétaire de patinoirs, Montréal, composée de W. W. Moore, Henry Langmor, Wm. Langmore, Wm. L. Langmore et Jennie E. Moore, a été dissoute le 18 février 1892.

La société "Moore & Co," composée de Wm. Walter Moore, Henry Langmore et Wm. L. Langmore, a été dissoute le 31 mars 1892.

La société "H. A. Madley & Co," imprimeurs-éditeurs, Montréal, composée de Henry Alfred Madley et de Wm. W. Brewis a été dissoute le 15 juin 1892.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Louis Payette," hôtel, Montréal, Louis Payette et John Dolan, depuis le 12 juin 1892.

"W. D. Spooner & Co" manufacturiers de maroquin, St-Henri, W. Dickson Spooner et James Widdows, depuis le 14 juin 1892.

"Coulombe et Mailloux," menuisiers et entrepreneurs, Montréal, Paul Coulombe et Noé Mailloux, depuis le 15 février 1892.

"A. G. McBean" grains etc., Montréal, Alexander G. McBean de Montréal et Duncan G. McBean, de Winnipeg. Depuis le 1er mai 1892.

"H. Peltier & Cie" hôtel, écurie de louage etc., Montréal, Hubert Peltier et Philibert Peltier. Depuis le 1er mai 1892.

"Paul Verdon & Cie" hôtel etc., Montréal, Paul Vereon, père, de l'île Perrot, et Paul Verdon fils, de Montréal. Depuis le 26 mai 1892.

"Steel & Williamson" produits et provisions, Montréal, Mure Stell et Thomas Steel Williamson. Depuis le 2 mai 1892.

"Batey & Company," confections, Montréal, Daniel George Batey et Robert Dufferin. Depuis le 16 juin 1892.

"Villeneuve & Lalonde," nouveautés, Montréal, J. Ferdinand Villeneuve et Ferdinand Lalonde. Depuis le 1er mai 1892.

"Ouimet Labelle & Cie," entrepreneurs maçons, Montréal, Louis Ouimet et Alfred Labelle. Depuis le 1er mai 1892.

"The Drummond McCall Pipe Foundry Company, Limited" constituée par Lettres patentes du Canada, le 29 avril 1891, siège social pour la province, Montréal, Thomas Jos Drummond, président.

"The Guide Publishing & Co," éditeurs, Montréal, constituée par lettres Patentes de Québec le 27 mai 1892, siège social Montréal, Chas H. A. Grant, président.

"Jalbert & Boulet" constructeurs, St. Henri, Elzéar Jalbert et Philéas Boulet. Depuis le 1er mai 1892.

"Smith Bros" commerçants, Pointe Claire, Thomas L. Smith et Joseph James Smith. Depuis le 1er mai 1892.

"Lahaise & Frère" marchands de vaches et laitiers, St. Martin L. N. Lahaise et O. Lahaise. Depuis le 1er mai 1892.

"Moore & Company," patinoir, Montréal, William Walter Moore, Henry Langmore et Wm L. Langmore. Depuis le 18 février 1892.

"The Montreal Car Wheel Company Limited" Montréal, organisée par lettres Patentes du Canada, le 2 juillet 1888, siège social, Montréal Jos E. Drummond président.

"Wilson & Chandler," Montréal Robert Alfred Wilson et Clarence Egbert Chandler, depuis le 2 mai 1892.

"Lescarbeau & Bousquet" entrepreneurs maçons, Montréal, Auguste Bousquet et Michel Descarbeau. Depuis le 5 mai 1892.

"F. Marleau & Cie" épiciers et colporteurs, Montréal, Fabien Marleau de St. Téléphore et Damase Marleau, de Montréal. Depuis le 25 mai 1892.

"Laverdure & Deguise" entrepreneurs maçons en brique, Montréal, Joseph Deguise et Joseph Laverdure. Depuis le 30 juin 1892.

"Guénette & Fauteux" constructeurs Montréal, J. Antime Guénette et Ant. Nap. Fauteux, de Montréal. Depuis le 2 juillet 1892.

RAISONS SOCIALES.

"The Mederic St. Lawrence Wine Company" restaurant et hôtel, Montréal, Médéric Mesnard seul. Depuis le 28 juin 1892.

"Anny Dagenais," modes et nouveautés, Montréal, Anny Dagenais seule. Depuis le 1er mai 1892.

"Mme O. Allain" Montréal, Dame Alexina David épouse de Omer Allain, seule. Depuis le 30 juin 1892.

"Herald printing house" imprimerie, Montréal, Azro Buck Chaffee. Depuis le 1er avril 1892.

"Parisian Steam Dye Works, Ernest Mireau & Cie proprietors" Montréal, Maggie Maud Shovelin, épouse séparée de biens de Ernest Mireau, seule. Depuis le 1er Mai 1892.

"Colin McArthur & Co," papier de tenture, Montréal, Colin McArthur seul, depuis le 30 juin 1892.

"The Butcher Inhaler Company" Montréal, John Beck Butcher, seul depuis le 27 juin 1892.

"A. Desmarais & Co" chaussures, Montréal, Alice Mignault, épouse de Alfred Desmarais. Depuis le 7 mai 1892.

DEMANDE DE SEP. DE BIENS.

Dame Jane Barnes épouse de Guy Griggs, cultivateur, du canton de Dunham.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de John A. Paterson & Cie; de Montréal; premier dividende payable à partir du 18 juillet. A. W. Stevenson, curateur.

Dans l'affaire de James G. Hearle, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 19 juillet. W. Alex Caldwell, curateur.

CURATEURS

M. J. O Dion a été nommé curateur à la faillite de M. L. O. Hector Langlois de St-Hugues.

M. John Hyde a été nommé curateur à la faillite de MM. Day et DeBlois, de Montréal.

M. John B. Young a été nommé liquidateur de la Compagnie d'Imprimerie et de Publication du Canada.

FAILLITES.

Knowlton.—George W. Vancor, fabricant de pompes et commerçant, a fait cession de ses biens.

Montréal.—Une demande de cession a été signifiée à M. Louis Payette, hôtelier.

On dit que M. Maxime Desmarais, chaussures, est en pourparlers avec ses créanciers.

Nous avons annoncé, dans notre avant dernier numéro, sur la foi d'informations que nous avions lieu de croire sûres que MM. N. Trahan, de Nicolet, et Tancrède Duguay, des Trois Pistoles, étaient en difficultés. Sur nouvelles informations nous sommes obligés de reconnaître que nous avons fait erreur et nous regrettons le trouble que nous avons pu causer involontairement à ces Messieurs.

Actualités

Rien n'est plus utile que de pouvoir toujours se procurer des renseignements sûrs et impartiaux concernant les gens avec qui on veut entrer en relations d'affaires. On évite ainsi le plus souvent de gros risques et l'on peut conduire son commerce ou son industrie avec la plus grande somme de sécurité. L'agence commerciale Chaput Frères est la meilleure source où l'on puisse puiser ces renseignements. Elle tient à la disposition de ses abonnés, et leur communique confidentiellement, sur leur demande, un précis exact et impartial de la carrière commerciale et de la solvabilité matérielle et morale de ceux sur le compte de qui on les questionne. Et l'utilité de l'agence Chaput Frères n'est pas restreinte à la classe commerciale. Elle met aussi, à la disposition des propriétaires, des renseignements précieux sur la manière de payer des locataires, classe de débiteurs assez difficile à contrôler, avec les exemptions de saisie de la loi actuelle.

Les propriétaires donc, comme les commerçants, en un mot tout le monde, dans toutes les classes sociales où l'on peut avoir des débiteurs, trouverait avantage à s'adresser à l'agence Chaput Frères.

Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de sept dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau principal à Montréal, le 2 après samedi le 2 juillet 1892.

Les livres de transfert seront fermés du 15 au 30 juin prochain, ces deux jours compris. Par ordre du bureau des Directeurs.

H. BARBEAU,
Gérant.

Montréal, 30 mai 1892.